

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse

Le 17/09/2020

Madame le Maire, Odile MALTOFF

Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,

Vous êtes conviés à la prochaine réunion du **conseil municipal** :

Mardi 22 septembre 2020

À 19h00 en mairie

Ordre du jour

➤ **BUDGET COMMUNAL** :

- **Achat d'une voiture électrique : demande de subvention au SDEY**
- **Répartition des subventions pour les associations**
- **Remplacement de la chaudière à la Maison du Pays Coulangeois**
- **Modification de la délibération concernant les délégations consenties au maire**
- **Décision Modificative pour les excédents du budget assainissement**
- **Décision Modificative pour les opérations d'ordres**

➤ **VIE MUNICIPALE** :

- **Désignation des membres de la CLECT**

➤ **TRAVAUX** :

- **Réfection de la toiture de l'école : demande de subvention Villages Yonne**

➤ **DIVERS**

- **Maintenance Eclairage Public**

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire
Odile MALTOFF

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 22 septembre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Etaient présents: Mme BERNARD Magali, M. DUCHEMIN Philippe, Mme GAUTHIER Liliane, M. GUIBERT Jean-Paul, M. HEROUART Pierre, Mme LIPS Elisabeth, M. MOUSSU Noël, M. MOUY Christophe, M. POISSON Jean-Baptiste, M. Jacques CARBONNEAUX, Mme Aurélie CHAMFORT, M. Cyril GAUTHIER, Mme Odile MALTOFF

Absents excusés : M. DUFOUR Damien ; Mme LEPROUST Marie-Ange

Pouvoir : Mme LEPROUST Marie-Ange donne pouvoir à Mme Magali BERNARD,

Secrétaire : Mme Magali BERNARD



Le compte rendu du Conseil Municipal du 26//08/2020 est lu par Mme Odile Maltoff, Maire, et approuvé (14 voix pour).

BUDGET COMMUNAL

1) Achat d'un véhicule électrique

Mme Le Maire informe les conseillers municipaux que la commune ne dispose désormais que d'un véhicule, le camion benne.

Il est proposé l'achat d'un véhicule électrique d'un montant de 5986.92 € HT soit 7 184.30 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Mme le Maire à signer le devis d'un montant de 5 986.92 € HT soit 7 184.30€ TTC auprès de la société Delta Mics
- Autorise Mme Le Maire à signer la demande de subvention auprès du SDEY pour un montant de 3 000 €

Vote 14 pour

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

2) Répartition des subventions pour les associations coulangeoises

Il est proposé d'allouer aux associations un budget de 16 764 € et de le répartir entre les Associations de la manière suivante :

Associations	Montants
Bibliothèque	1 000
Ciné Panoramic	650
Comité de Jumelage	1200
Comité des fêtes	1 800
Coopérative Scolaire	1600 +
	4364
USEP	650
Coulanges de France	5 500
Foot Club FC 67	
La tête et les jambes	
Gym Les Sirènes	
Roue Libre	
Total :	

Vote 14 pour**3) Remplacement de la chaudière à la SPL du Pays Coulangeois**

Mme Le Maire informe les conseillers qu'une des deux chaudières du bâtiment, où siège la SPL du Pays Coulangeois, 9 boulevard Livras, doit être remplacé.

Le bâtiment appartenant à la commune de Coulanges-La-Vineuse, le coût d'achat de cette chaudière lui revient.

Deux devis ont été réceptionnés :

- SAS LAJAMBE pour un montant de 6 930.39 € HT soit 8316.47 € TTTC
- SARL DRILON LEMAIRE pour un montant de 7 325 € HT soit 8 790 € TTC

Avant de statuer, le conseil municipal souhaite que chaque entreprise propose un contrat d'entretien pour la chaudière déjà en place, et la nouvelle, avec les délais d'installation.

De plus, il sera également demandé aux entreprises s'il est possible de remplacer les deux chaudières par l'installation d'une seule.

4) Modification de la délibération concernant les délégations consenties au Maire

Mme Le Maire informe les conseillers que la délibération prise lors du conseil du 11/06/2020 numérotée 2020/020, portant sur les délégations consenties au Maire, a fait l'objet d'observations par la préfecture.

Le paragraphe concernant le droit de préemption est donc supprimé.

Vote 14 pour

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

5) Décision Modificative n°1 : Excédents du budget assainissement et amortissements

Mme Le Maire informe les conseillers qu'il faille intégrer les excédents du budget assainissement au budget communal, à savoir :

- 44 916.78 € en recettes d'investissement
- 133 134.64 € en recette de fonctionnement

Et qu'il faille régulariser les opérations d'ordre concernant les amortissements :

- Créditer l'article 2804182, chapitre 040 d'un montant de 5 200 € en recettes d'investissement

Vote 14 pour

6) Décision Modificative n°2 : Régularisations des opérations d'ordre

Mme Le Maire informe les conseillers qu'il faille régulariser les opérations d'ordre de la manière suivante :

- Créditer l'article 2152, chapitre 040 d'un montant de 8000 € en dépenses d'investissement
- Créditer l'article 10026, du chapitre 10 d'un montant de 2 500 € en dépenses d'investissement
- Débitier l'article 21318, du chapitre 21, d'un montant de 10 500 € en dépenses d'investissement

Vote 14 pour

VIE MUNICIPALE

7) Communauté d'Agglomération d'Auxerre : Désignation des membres de la CLECT

Mme Le Maire informe les conseillers que la CLECT a pour mission d'évaluer les transferts de compétences et donc de charges, réalisés au profit des EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique. L'évaluation doit permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'EPCI à ses communes membres, en contrepartie de la perception des produits de la contribution économique territoriale, perçus par la communauté aux lieux et places des communes.

Dans le cadre de la mutualisation, des services communs ont été créés entre la Communauté de l'Auxerrois et ses communes membres. Pour encadrer l'évaluation des coûts de ces services communs, une commission mutualisation a été créée. La commission mutualisation est composée des mêmes membres que la CLECT. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel mais rend un avis sur la répartition des coûts liés à la mutualisation.

Par délibération du 30 juillet dernier, le conseil communautaire a fixé la composition de la commission. Ainsi, chaque commune doit nommer par délibération un membre titulaire et un membre suppléant, à l'exception de la commune d'Auxerre qui désignera deux représentants titulaires et deux suppléants.

Il est proposé de désigner Mme MALTOFF Odile comme titulaire et M. MOUY Christophe comme suppléant.

Vote 14 pour

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

TRAVAUX

8) Réfection de la toiture de l'école : demande de subvention au nom de villages Yonne

Mme Le Maire propose de demander une subvention au titre de Villages Yonne pour la réfection de la toiture de l'école estimée à 30 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Mme Le Maire à signer une demande de subvention au titre de Villages Yonne à hauteur de 30%

Vote 14 pour

DIVERS

9) Contrat de maintenance pour l'éclairage public

Mme Le Maire informe qu'une consultation a été lancée pour la maintenance de l'éclairage public. Quatre offres ont été réceptionnées :

MAINTENANCE EP - Analyse des offres

Nom Entreprises	Forfait pour 2 à 3 visites annuelles	Délais d'intervention	Durée	Remarques
SDEY	Forfait 3 visites : 2083,50 € HT 694,50 € / VISITE fait de 6 visites : 2511,50 €)	SOIT (for- sous 48h / un n° en cas d'urgence	Transfert de la compétence main- tenance éclairage public	Le coût des pièces est com- pris dans le forfait
SPIE	3 visites générales : 2520,20 € HT soit 840 € HT / visite	sous 48h / un n° en cas d'urgence	3 ans renouvelable tacitement jusqu'à 5 années max	Bordereau de prix transmis
Entreprise BUREAU	460 € TTC pour une visite	sous 48h / un n° en cas d'urgence	PAS DE CONTRAT / Visite ponctuelle	Bordereau de prix transmis
DRTP	Forfait 3 visites : 1440 € HT soit 480 € HT/visite 500 € en plus pour l'intervention ponctuelle	Délais d'intervention sous 48h	4 ans ferme, re- nouvelable une fois (2021-2024)	Bordereau de prix transmis

Les interventions suite aux sinistres se font par le SDEY (politique du syndicat pour aider les communes)

Après réflexion, le conseil décide de continuer avec la SAS Bureau Electricité.

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

10) Fin des tarifs réglementés : Electricité et gaz

Mme Le Maire informe que pour le gaz, tous les bâtiments publics font parti du groupement de commande effectué par le SDEY.

Christophe MOUY, 1^{er} Adjoint présente un tableau comparatif ci-dessous concernant l'électricité :

ANALYSE SUR UNE ANNEE -2019

Bâtiments	kwh/an	EDF			ENERCOOP		
		abnt	total conso	total	abnt	total conso	total
salle des fetes	19625	233,56	3047,09	3280,65	120	3681,11	3801,11
terrain sports	12347	177,24	1915,89	2093,13	75	2331,68	2406,68
mairie	5184	163,92	828,68	992,60	60	1047,56	1107,56
location servandoni	5014	109,2	785,05	894,25	45	920,01	965,01
garderie	2106	144,76	352,08	496,84	45	466,16	511,16 ←
Ecole	8901	144,76	1386,34	1531,10	45	1608,86	1653,86
Eglise	290	163,92	79,15	243,07	60,00	185,62	245,62 ←
EP Fontaine d'Etable	3185	184,22	425,3	609,52	10,5	676,8	687,3
EP Andre Vildieu	8215	359,66	1052,77	1412,43	20,5	1568,26	1588,76
Atelier distillerie	1408	127,92	237,66	365,58	30	337,45	367,45 ←
EPICERIE	820	76,94	166,87	243,81	30	233,89	263,89 ←
Services generaux	6856	128,88	1068,43	1197,31	30	1296,97	1326,97
EP Val de Mercy	9152	464,92	1188,90	1653,82	26,5	1801,76	1828,26
local 44 A V	11	128,4	28,68	157,08	30	91,4	121,4 ←
MUSEE	307	127,92	69,72	197,64	30	143,53	173,53 ←
EP chemin tuyau	1992	114,04	269,05	383,09	6,5	438,83	445,33
EP blvrld Livras	6613	394,74	876,01	1270,75	22,5	1368,85	1391,35
Total des points pour ENERCOOP:				1704,02			1683,05

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de

- souscrire un contrat à Enercoop pour 6 bâtiments : garderie, musée, église, atelier distillerie, ancienne trésorerie
- transmettre les autres points au contrat établi par la Communauté d'agglomération d'Auxerre

Vote 14 pour**11) ONF : Formation « Elus, forêt, bois et : l'essentiel pour agir**

L'association des communes forestières de L'Yonne met en place une formation intitulée « Elus, forêt, bois : l'essentiel pour agir », qui aura lieu le Mercredi 30 septembre 2020 à BLEIGNY-LE-CARREAU.

12) Service Technique : Recours à un contrat d'apprentissage

Mme Le Maire informe le conseil Municipal du projet de recruter un apprenti au service technique à partir du 12/10/2020. Il vient du CFA agricole de l'Yonne site de La Brosse à Venoy.

Vote 14 pour

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

13) Ravalement de façade : Atelier du Service Technique

Mme Le Maire informe les conseillers qu'une réfection doit être faire concernant la façade de l'atelier du service technique. Une déclaration sera déposée.

14) Communauté d'Agglomération d'Auxerre : désignation des représentants des commissions

Mme Le Maire informe les conseillers que lors du dernier conseil communautaire, il a été décidé de créer des commissions thématiques au nombre de 5. Pour chacune d'entre elles, un titulaire et un suppléant doivent être désignés.

Après délibération, le conseil municipal décide de désigner :

- *Commission Environnement* : Christophe MOUY, titulaire / Jacques CARBONNEAUX, suppléant
- *Commission Finances* : Christophe MOUY, titulaire / Aurélie CHAMFORT, suppléant
- *Commission Mobilités* : Philippe DUCHEMIN, titulaire / Elisabeth LIPS, suppléant
- *Commission Economie* : Jean-Baptiste POISSON, titulaire / Magali BERNARD, suppléant
- *Commission Infrastructures* : Jean-Paul GUIBERT, titulaire / Noël MOUSSU, suppléant

Vote 14 pour

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal Ordinaire du 22/09/2020 :

- DÉL n°2020-038 – Achat d'un véhicule électrique
- DÉL n°2020-039 – Répartition des subventions
- DEL n°2020-040 – Délégations consenties au Maire (Annule et remplace n°2020/020)
- DM n°1 - Excédents assainissement et régularisations amortissements
- DM n°2 - Régularisations TAM et travaux en régie
- DEL n°2020-041 – Désignation membres de la CLECT
- DEL n°2020-042 – Demande de subvention au titre de Villages Yonne
- DEL n°2020-043 – Recrutement d'un apprenti
- DEL n°2020-044 – CA : Désignation des représentants commissions

Prochain conseil municipal
Mardi 20 octobre 2020
A 19h00